L E R U C H A R D

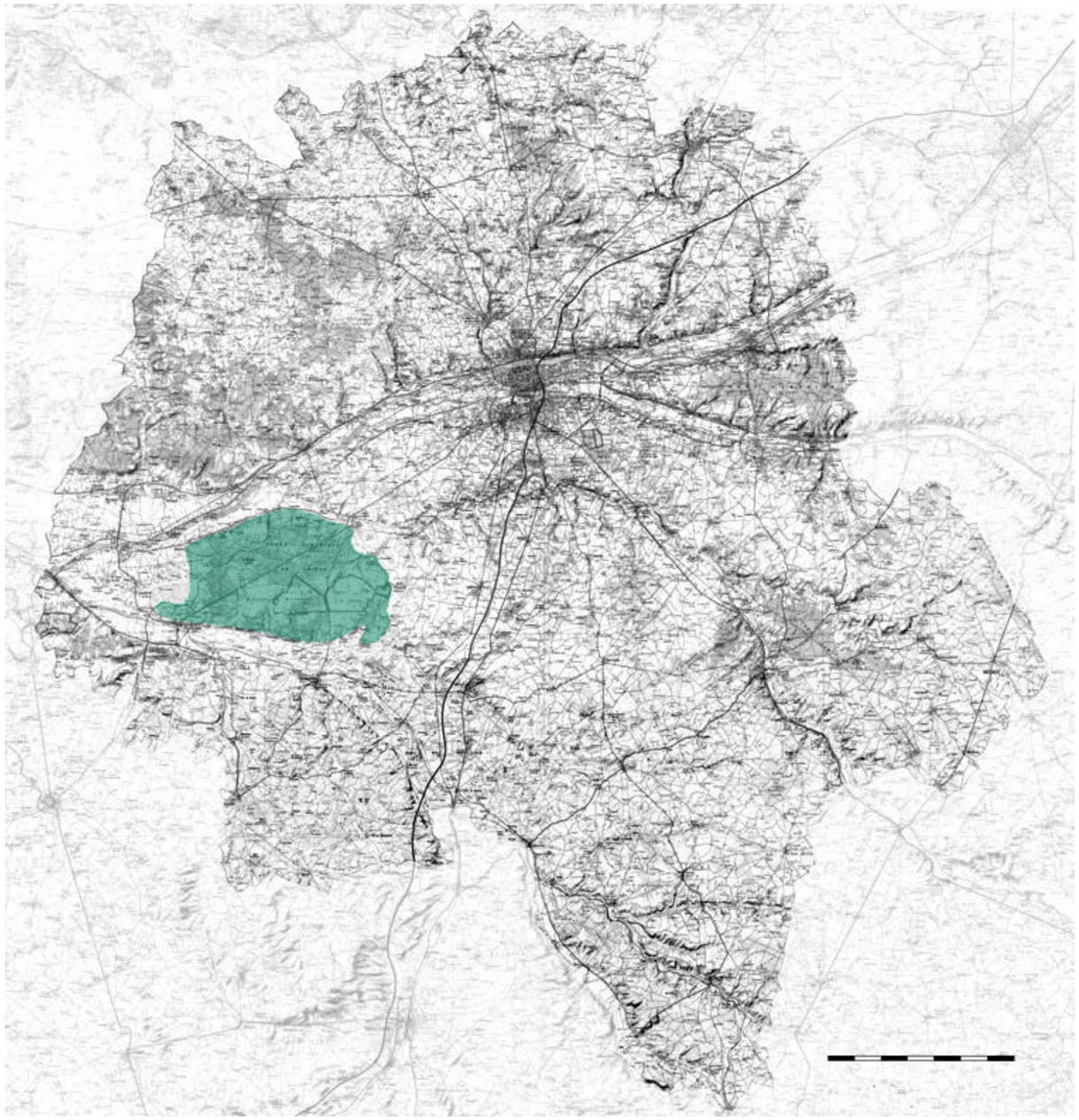

LE RUCHARD

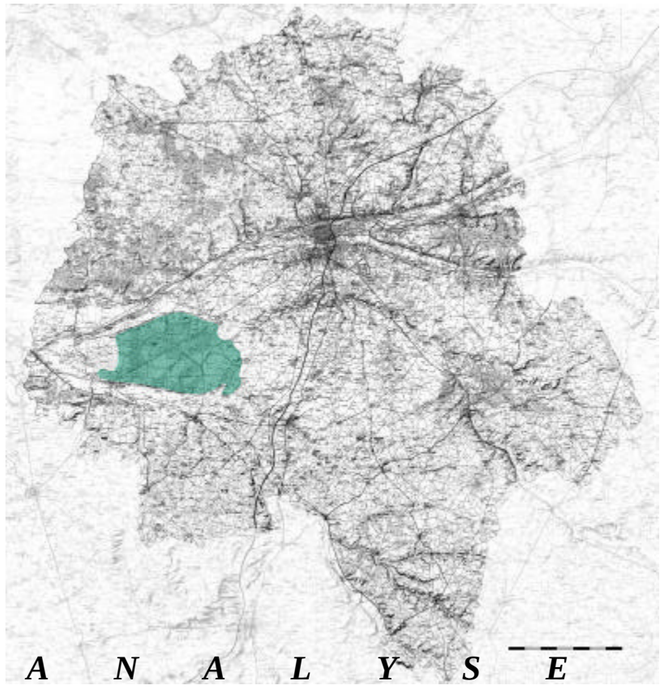

A N A L Y S E

Forêt domaniale de Chinon et Landes

Plateau vallonné

Très faible densité humaine

Présence du Camp militaire du Ruchard

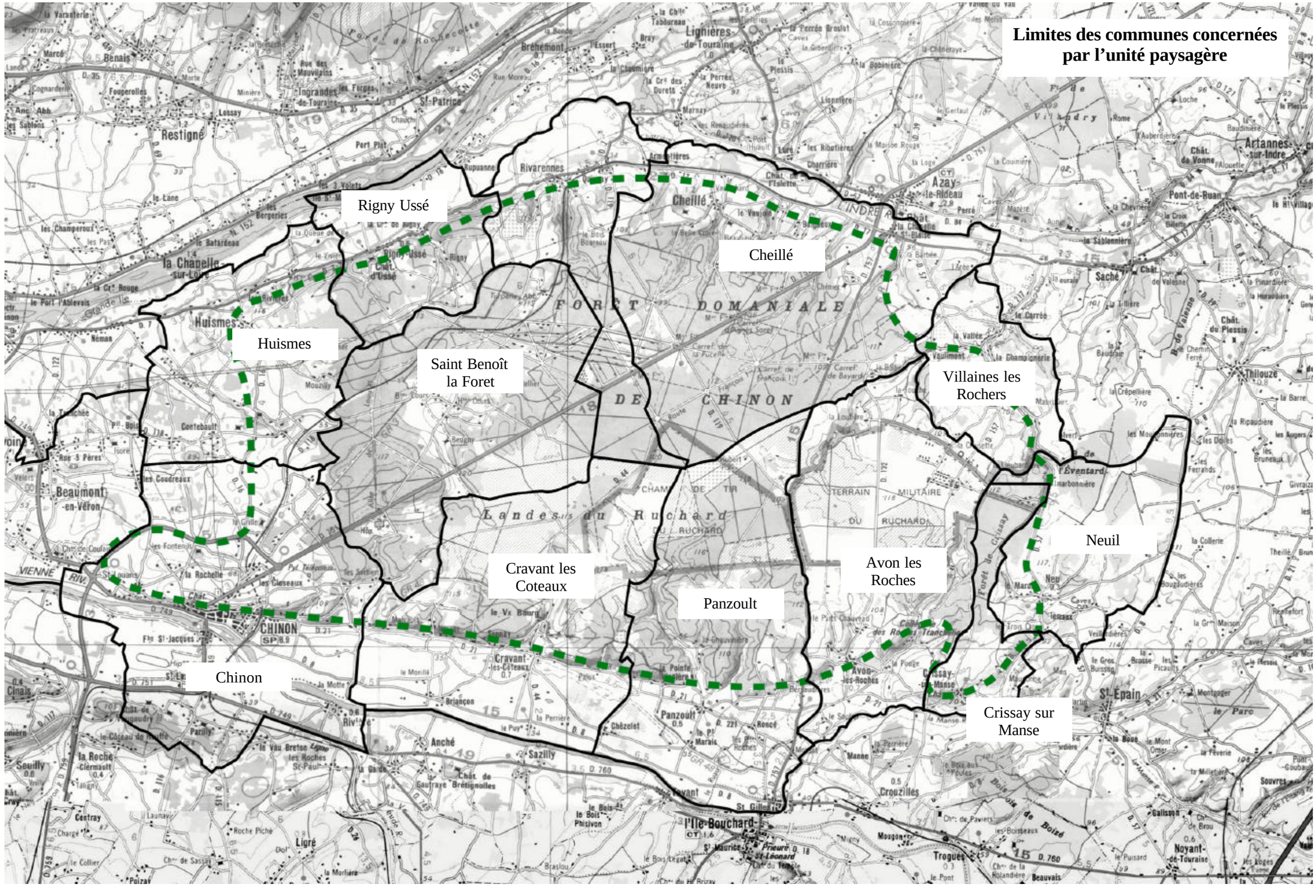
Limites des communes concernées par l'unité paysagère
Rigny Ussé
Cheillé
Huismes
Saint Benoît la Foret
Villaines les Rochers
Neuil
Cravant les Coteaux
Avon les Roches
Panzoult
Chinon
Crissay sur Manse

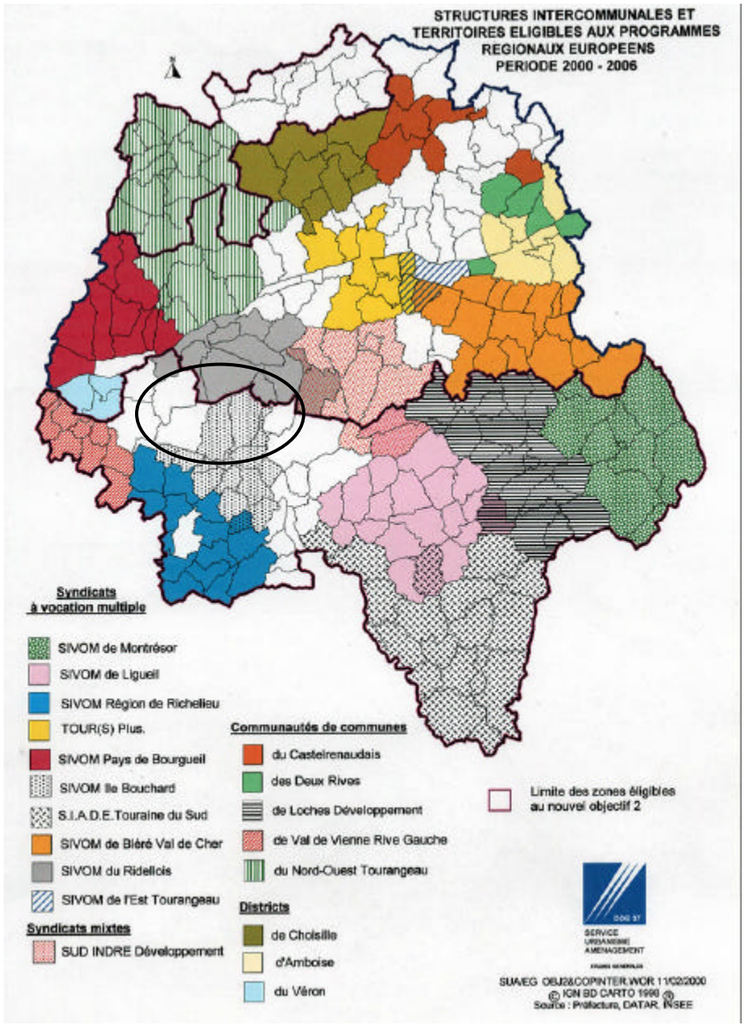

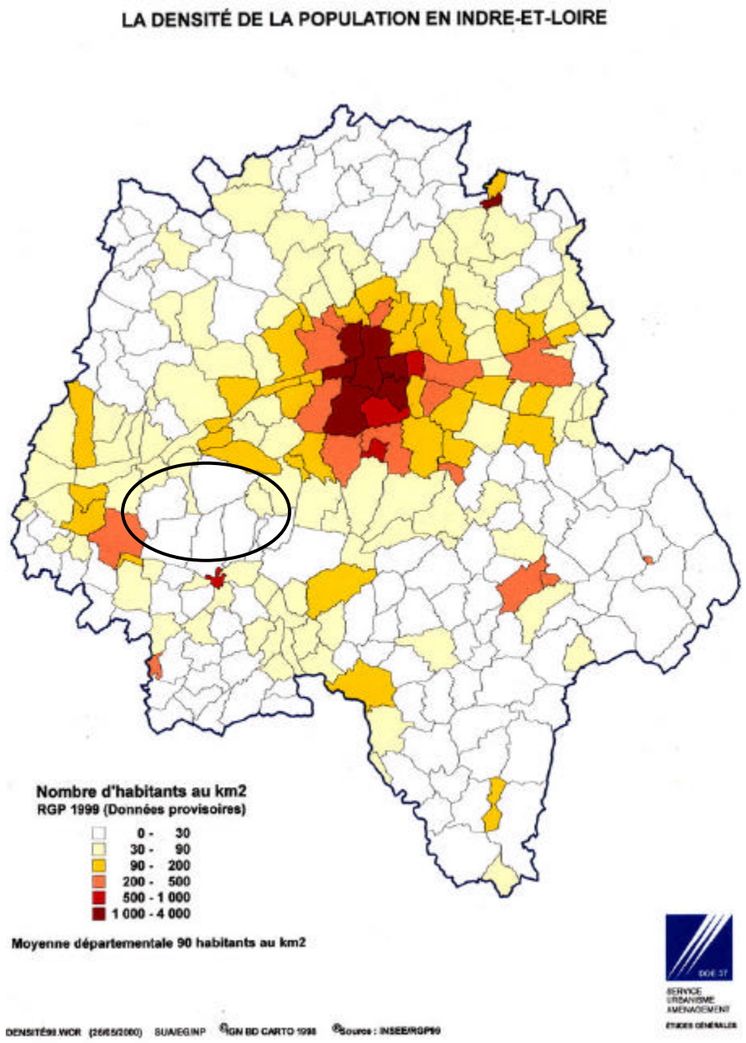

Les données administratives

■ **Cantons traversés concernés pour partie :**
Azay-Le-Rideau - Chinon - L'Ile Bouchard - Sainte-Maure-de-Touraine.

■ **Communes concernées (avec le bourg) :**
Avon-Les-Roches - Cheillé - Huismes - Saint Benoît-la-Forêt - Villaines les Rochers -

■ **Communes concernées (sans le bourg) :**
Chinon - Cravant-les-Coteaux - Crissay sur Manse - Neuil - Panzoult - Rigny-Ussé - Rivarennes.

■ **Structures intercommunales traversées :**
- **SIVOM** du Ridellois
- **SIVOM** Ile Bouchard

■ **Quelques données démographiques**
La population du Ruchard est implantée principalement sur les franges de l'unité à Huismes, Chinon et Villaines les Rochers. Elle ne représente qu'une faible part de la population du département mais reste relativement stable.
Surface approximative concernée par l'unité paysagère : 31,8 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Le Ruchard	5050	5024	4878
% de la population de l'unité / à celle du département	1 %	0,9 %	0,9 %

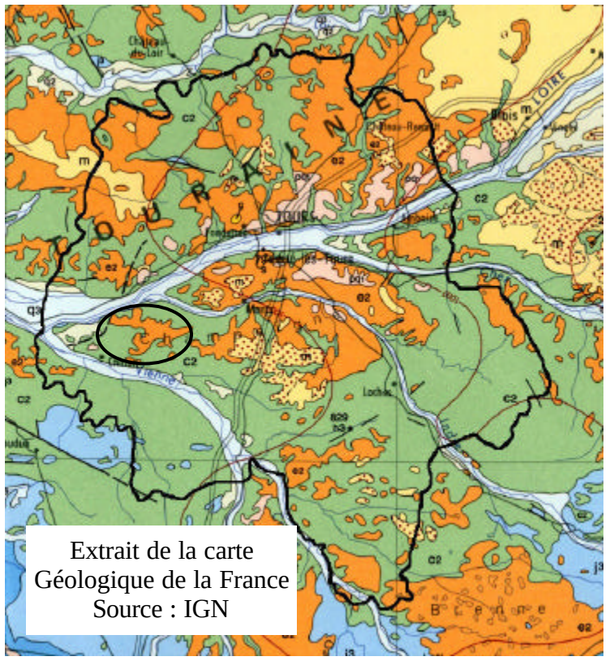

Extrait de la carte
Géologique de la France
Source : IGN

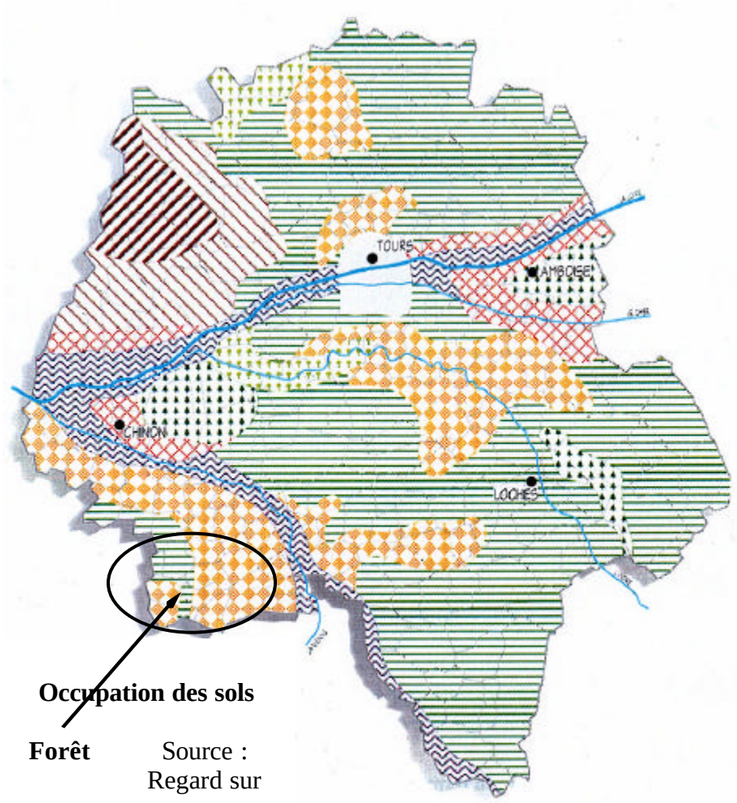

Occupation des sols

Forêt Source :
Regard sur

Carte des forêts Source : Chambre d'agriculture

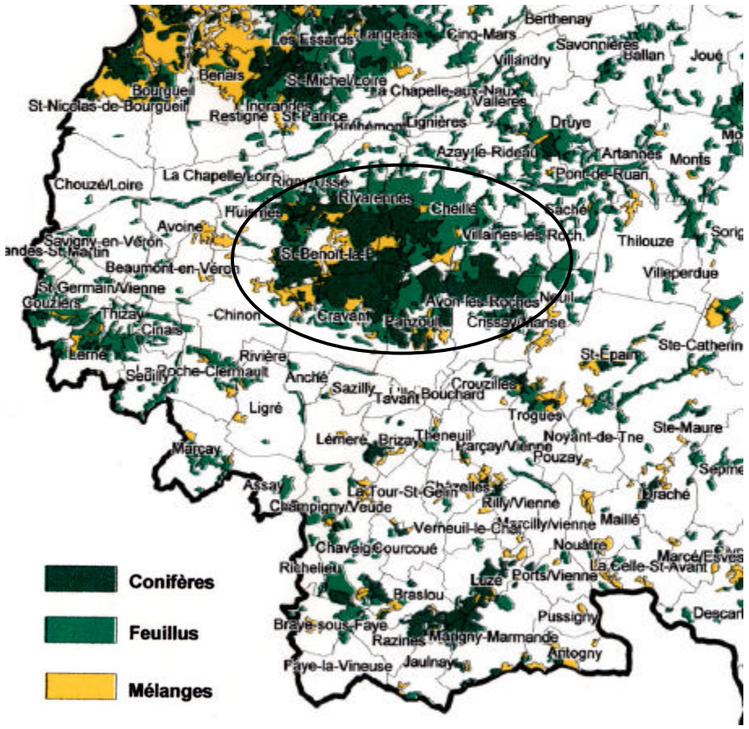

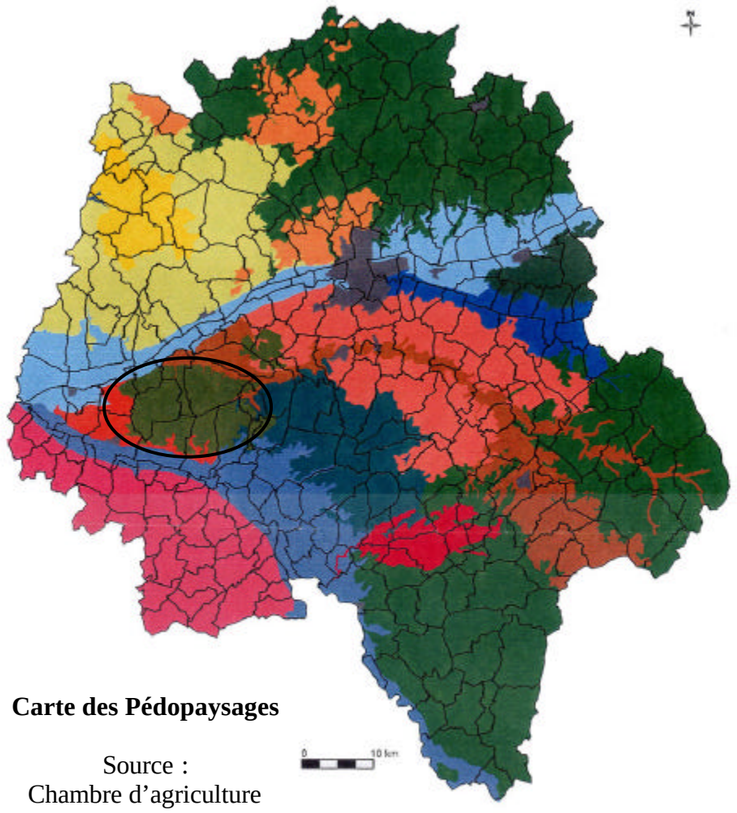

Carte des Pédopaysages

Source :
Chambre d'agriculture

9 - Forêt de Chinon, landes du Ruchard et forêt de Villandry

• Plateau et vallons forestiers, landicoles et bordures agricoles : dépôts éoliens sableux à limoneux surmontant des matériaux argileux acides sénoniens, éocènes et mio-pliocènes.	Sols acides et hydromorphes à texture sableuse dominante.	**Massifs forestiers (pins dominants) landes, prairies à faible potentiel.**
• Plateau de Saint Benoît La Forêt reposant sur un substrat calcaire turonien.	Sols calcimagnésiques allant de la rendzine au sol brun calcique selon leur profondeur.	**Grandes cultures, vignes et vergers.**

Géologie et pédologie

Cette zone présente une grande unité géologique : les bois et landes se sont développés sur des dépôts éoliens du quaternaire. Les sols sont surtout podzoliques et lessivés, acides et hydromorphes. On trouve même des sols lessivés à pseudogley ou des gleys en bordure des « mardelles ».

L'enclave de Saint-Benoît-La-Forêt est une exception dans ce système. Les terrains de cette partie reposant sur un substrat calcaire sont représentés par des sols calcimagnésiques.

► **La nature même du sous-sol et du sol correspond très clairement à une occupation du sol différente et à deux ambiances paysagères différentes.**

Relief et hydrographie

La présence de nombreuses buttes ou puys modèle un plateau très vallonné dominant les vallées de l'Indre et de la Vienne.

Les bords nord et sud de ce plateau sont finement entaillés par des petites vallées qui permettent aux villages de la vallée comme Reigny, Ussé, Rivarennes, Cheillé (au nord) de remonter le long de ces vallons affluents.

Le sol des landes, particulièrement hydromorphe, a permis la formation de « mardelles », cuvettes de 2 à 3 m de profondeur souvent asséchées en été. (Ces trous d'eau sont très peu visibles, sauf à pénétrer à pied dans la forêt).

Occupation et utilisation du sol

■ **La forêt occupe une large partie du plateau :**

- forêt de feuillus, composée de chênes (chêne rouvre et pédonculé) et de quelques hêtres en association;

- forêt de conifères, composée de Pin sylvestre, Pin maritime et Pin laricio. Cette forêt de résineux prend de plus en plus d'importance au détriment des feuillus. Ainsi, les nouvelles coupes sont replantées en résineux. Ce type de forêt gagne aussi les landes du sud du plateau avec en mélange le bouleau associé au pin.

■ **La lande : ajoncs - genêts**

Autrefois, ces landes étaient dépendantes des villages viticoles de la Vienne : les ajoncs étaient utilisés en fumure de la vigne.

Vignes

Vergers dans la clairière

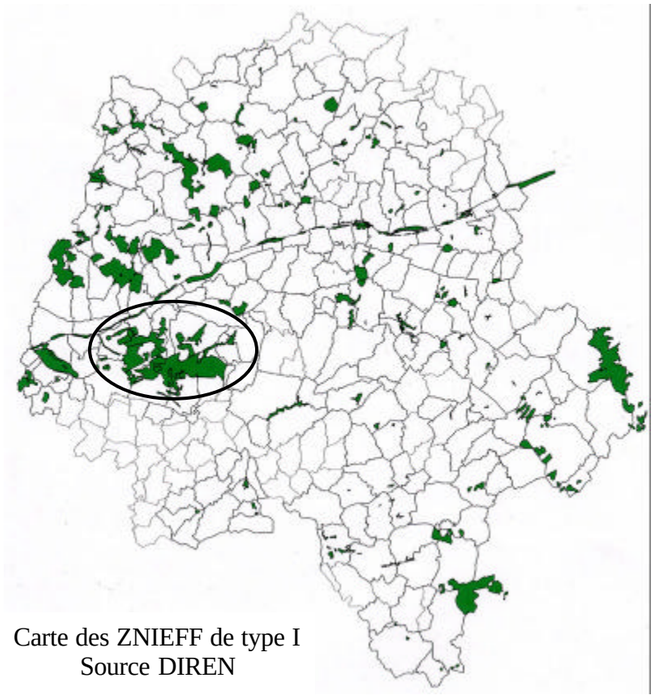

Carte des ZNIEFF de type I
Source DIREN

■ **Autres cultures**

- Prairies, cultures, vergers et vignes dans la clairière de Saint-Benoît-La-Forêt, et à l'ouest en descendant vers Huismes et Chinon.

- Vignes sur la marge sud du plateau (Malvault, Cravant-Les-Coteaux).

Les milieux naturels

L'importance de ce massif de bois et landes comporte d'intéressants écosystèmes :

- un vaste massif comme celui de Chinon (forêt domaniale) présente notamment : des marais calcaires (Le Maupas), des marais acides (les étangs du Châtellier où, au XIXe siècle, avait été rencontrée, vivant en compagnie des sphaignes, une orchidée devenue très rare en France : le hammarbya des marais), des ruisseaux acides à blechnum en épi et hépathiques, hétraie calcicole….;

- les landes du Ruchard, et surtout les mardelles, constituent un remarquable refuge pour des plantes rares et pour une faune aquatique spécialisée.

La toponymie révèle la présence passée et actuelle d'un certain nombre d'animaux peuplant ce territoire inhospitalier : Bois du Sanguier, Puy du Renard, la Haie aux Cerfs, Chant d'Oiseau, la butte aux Loups…..

Certaines formations boisées sont classées en ZNIEFF de type I, milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable (cf. carte ci-contre).

Particularités architecturales

L'unité paysagère du Ruchard est très peu urbanisée sauf au niveau de la clairière de St Benoît La Forêt où l'urbanisation éclatée constitue un évènement important (cf. paragraphe sur le paysage perçu). L'ensemble des landes et forêts sont quant à elles ponctuées par quelques maisons forestières, à l'architecture typique, au carrefour des allées.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU RUCHARD

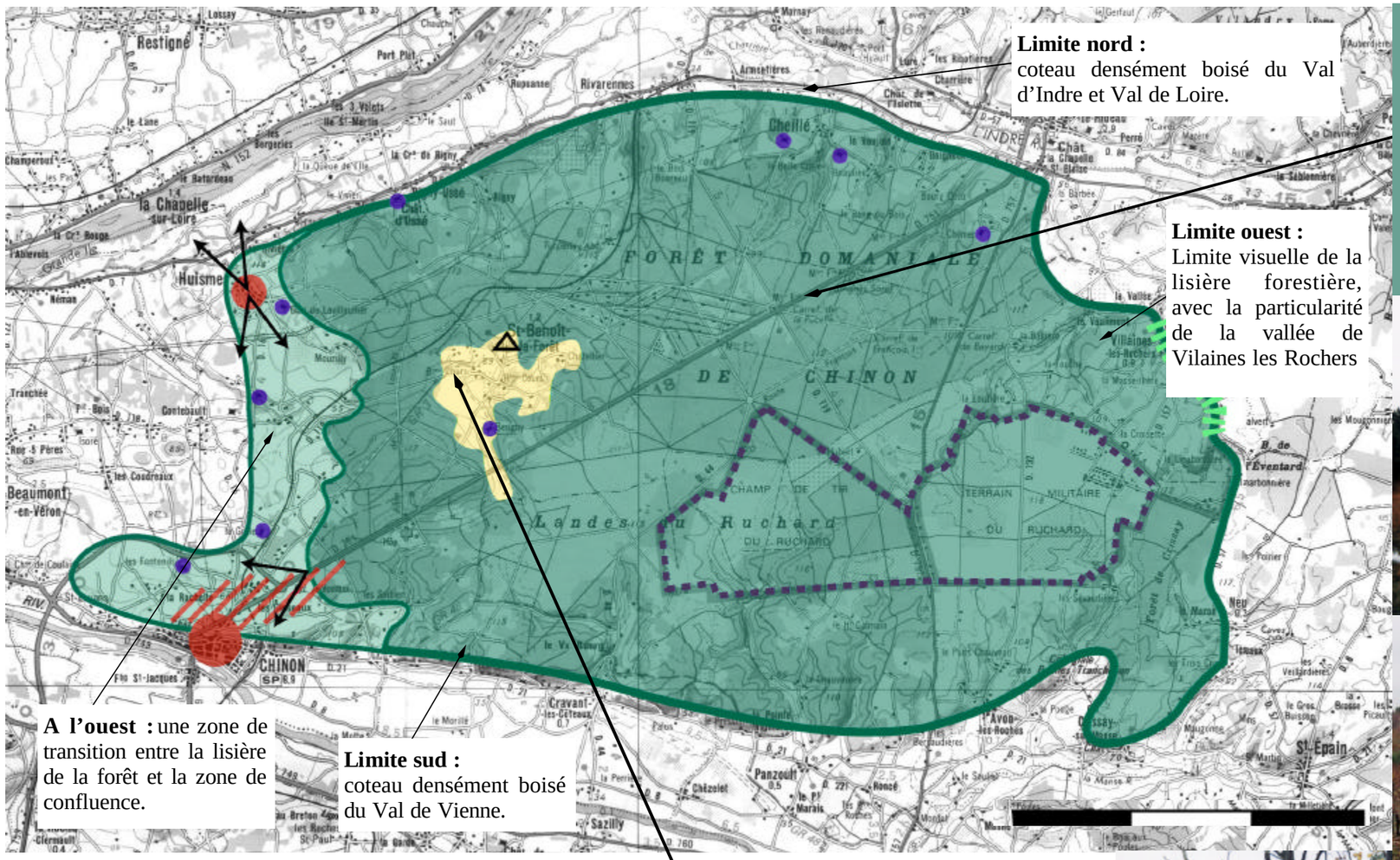

Limite nord :
coteau densément boisé du Val d'Indre et Val de Loire.

Limite ouest :
Limite visuelle de la lisière forestière, avec la particularité de la vallée de Vilaines les Rochers

A l'ouest : une zone de transition entre la lisière de la forêt et la zone de confluence.

Limite sud :
coteau densément boisé du Val de Vienne.

Une ambiance de forêt

Paysage fermé caractérisé par des vues courtes et canalisées le long des allées cavalières.
Une échelle paysagère à la fois intime et majestueuse.
Un paysage en évolution qui voit une progression très nette des plantations en conifères.

La clairière de Saint Benoît La Forêt

Un paysage préservé, à l'abri du bruit et du stress isolé par la forêt, un havre de paix au cœur d'un forêt dense qui peut parfois être angoissante.

Une échelle agréable dans un paysage semi-ouvert, dominé par le sentiment d'une ambiance équilibrée.

Les limites paysagères de l'unité

- **Au nord : les coteaux très marqués de la vallée de l'Indre**

- **Au sud : les coteaux de la vallée de la Vienne**

- **A l'ouest : une zone de transition entre la lisière de la forêt et la zone de confluence**
  Cette zone est caractérisée par l'abaissement progressif du plateau et marquée par un ensemble de buttes boisées (Puys du Chinonais) donnant un paysage vallonné et fermé. Les parcelles de cultures (prairies, cultures et quelques vignes) apparaissent dans des clairières, entourées de bois ou boqueteaux.

L'habitat traditionnel est constitué de fermes importantes composées de plusieurs corps de bâtiments. Quelques manoirs et châteaux aux parcs entourés de murs ponctuent l'espace rural : La Poitevinière, Les Fontaines d'Auzon, Usage, La Grille, La Fuye, L'Ermitage. Ces demeures sont plutôt concentrées sur l'axe Huismes/Chinon, au pied du massif boisé.

Cette zone de transition est fortement marquée par la présence de Chinon, ville de la vallée, mais qui se développe de façon tentaculaire sur le plateau et jusque dans la forêt (zone industrielle des Closeaux, l'Hôpital).

La pression urbaine de Chinon mais aussi d'Avoine et de Beaumont-en-Véron se fait fortement sentir le long de l'axe routier médian reliant Avoine à Saint-Benoît-La-Forêt. De nombreuses maisons et lotissements s'égrènent le long de la route au point de relier les hameaux primaires entre eux. Ces points dispersés introduisent une confusion dans ce paysage.

- **A l'est : la limite entre le Ruchard et les plateaux du centre est marquée par la vallée de Vilaines-Les-Rochers,**
  Vallée profondément encaissée et sinueuse aux coteaux densément boisés. C'est un paysage fermé, très vert et très frais, un village isolé à l'écart.

Le village de Vilaines-Les-Rochers s'étire dans cette vallée de part et d'autre de la rivière. Il est connu pour la production d'osier et la fabrication d'objets tirés de cette production.

Le Ruchard : une ambiance de forêt

La forêt de Chinon et les landes du Ruchard présentent une ambiance très marquée de forêt entrenue : grandes allées cavalières offrant des vues perspectives longues et canalisées par les masses végétales, chemin d'exploitation … La palette végétale qui compose les masses forestières est assez variée et offre des effets et des ambiances assez diversifiés :

- **les forêts de feuillus** (chênes principalement) présentent des troncs fins et élancés avec un sous bois généralement bien entretenu, qui les valorise (fougères, arbrisseaux, mousses et graminées).

  ⇢ **Ambiance sombre et fraîche en été, lumineuse et graphique en hiver, forte opacité de la lisière, transparence à l'intérieur de la forêt;**

- **les forêts de pins** règnent sur des tapis de fougères et de molinies : rythme très graphique des troncs des pins sur un tapis alternativement vert, roux ou doré selon les saisons.

  ⇢ **Lumière constante, transparence (lisière et intérieur), importance du graphisme des troncs en toute saison;**

- **les ambiances de landes** mélangent les couleurs sombres des pins à celles claires et lumineuses des bouleaux avec en premier plan les verts tendres et jaunes des genêts et ajoncs.

  ⇢ **Mise en scène du blanc des troncs de bouleaux par la lumière du soleil, ambiance moins entretenue, moins graphique, plus floue.**

Ce vaste ensemble boisé est traversé par la route Chinon - Azay le Rideau - Tours (RD 751) qui s'apparente à une très large allée cavalière et qui permet d'observer la majesté de ces bois.

▶ **Paysage fermé caractérisé par des vues courtes et canalisées le long des allées cavalières.**
Une échelle paysagère à la fois intime et majestueuse
Un paysage en évolution qui voit une progression très nette des plantations en conifères.

■ **La clairière de Saint Benoît La Forêt**

D’un seul coup, au détour d’une allée, le paysage s’ouvre : la clairière apparaît comme un havre de paix et de calme. Calme et paisible, la clairière l’est par ses doux vallonnements que dessinent des rangs de vignes ou de vergers. C’est un paysage doux et harmonieux

Saint Benoît La Forêt est un village complètement éclaté, il est composé de hameaux disposés sur les pentes des buttes et qui se répondent l’un l’autre. Le cœur du village, constitué par l’église, la mairie et l’école, est situé dans le creux de la clairière au bord du ruisseau.
C’est un paysage rassurant et sécurisant grâce à cette présence humaine modeste, par contraste entre l’échelle monumentale des futaies traversées, échelle humaine de la clairière, voire intimiste.

► **La clairière de Saint-Benoît-La-Forêt apparaît comme un paysage préservé, à l’abri du bruit et du stress isolé par la forêt, un havre de paix au cœur d’un forêt dense qui peut parfois être angoissante.**

MOTS CLEFS - AMBIANCES

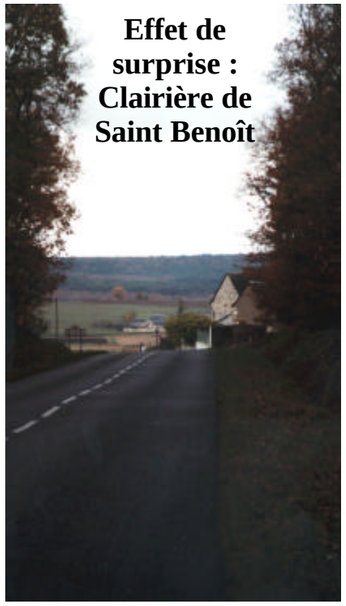

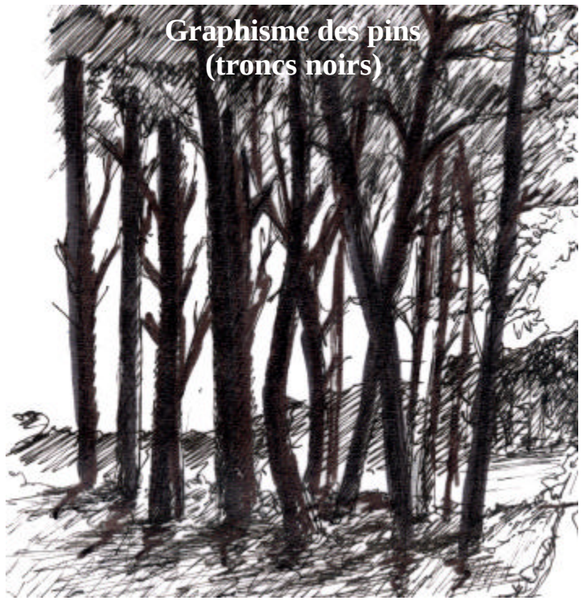

Le plateau du Ruchard, en concordance avec les confins boisés des Gâtines du nord (croissant boisé) et la forêt de Fontevraud (confins du Richelais), forme une limite physique, visuelle et culturelle entre l'Anjou et la Touraine.

Diversité et ambiance graphique de la forêt.

Saint Benoît La Forêt : une 'oasis' au cœur de la forêt, une surprise agréable et inattendue.

Paysage très fermé.

Ambiance évoluant avec la lumière : oppressante, mystérieuse, sereine, fraîche ...
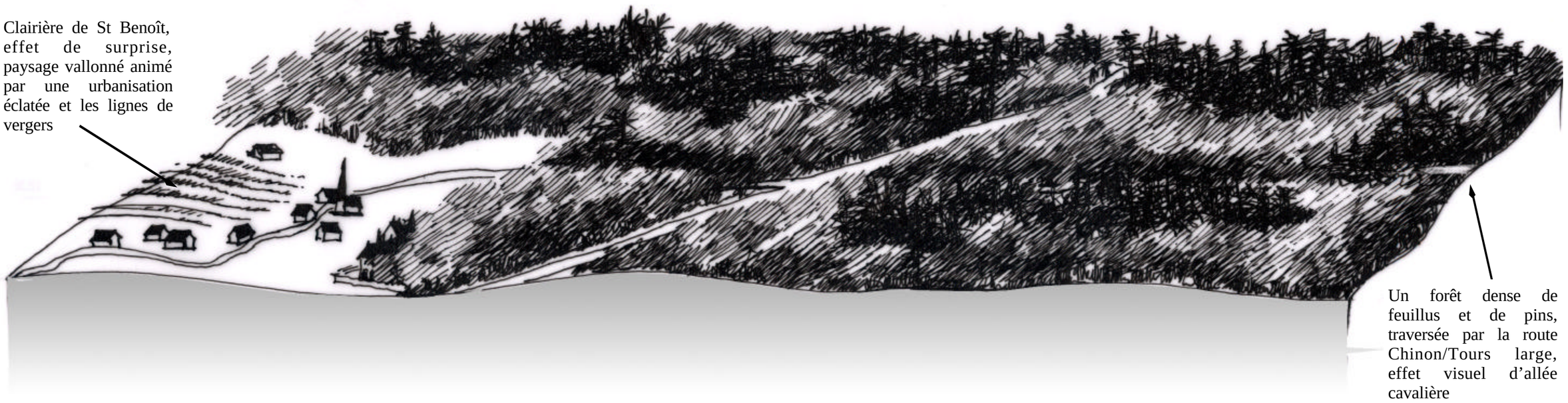
BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU RUCHARD